

# Inégalités liées au handicap : Combien ? Comment ? Et après ?

Célia a soutenu en 2022 une thèse sur les positions sociales des personnes ayant grandi avec un handicap. À l'aide de méthodes mixtes, sa recherche mesure des écarts de positions entre personnes valides et diverses sous-populations handicapées, et identifie des mécanismes par lesquels ces différences se créent. Ces résultats recouvrent des enjeux sociaux et politiques. Mais, pour entrer en dialogue, il leur faut d'abord construire un langage commun...



Post-doctorante

Célia BOUCHET



Docteure en sociologie

Chercheuse associée à l'OSC, affiliée au LIEPP (Sciences Po)

Responsable des enquêtes inégalités femmes-hommes à la Mission pour la place des femmes au CNRS

Site personnel : <https://celiabouchet.hypotheses.org>

Thématiques de recherche

Handicap, inégalités et stratification sociale, éducation, emploi, conjugalité et parentalité

Parcours académique

Thèse de sociologie, Sciences Po Paris (janvier 2022)  
Sous la direction d'Anne Revillard et de Philippe Coulangeon.

Master de sociologie, Sciences Po Paris (juin 2018)  
Sous la direction d'Anne Revillard.

Enseignements

Chargée de TD - Découverte des méthodes en sciences sociales - Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, L1

Conférences de méthodes - Introduction à la sociologie - Sciences Po, Collège Universitaire

Teaching assistant - Disability and Society - Sciences Po, formation commune masters

Publications

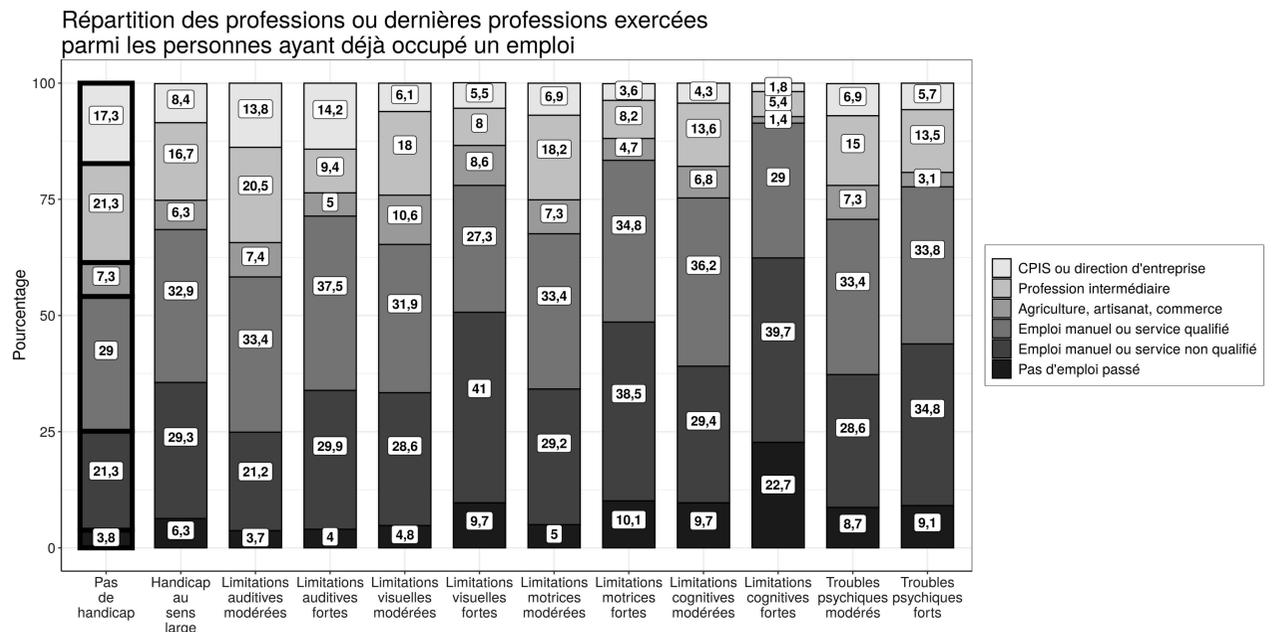
Bouchet, Célia « Salaires et handicaps de survenue précoce : des inégalités graduelles et protéiformes », *Formation emploi*, 2021, n° 154, 87-112.

Bouchet, Célia, « Où sont les freins à l'emploi ? Inactivité et chômage parmi les personnes avec une déficience de survenue précoce », *Alter*, 2021, vol. 15 n° 4, p. 282-304.

Bouchet, Célia, « Handicap et genre dans la formation des couples. Des ressorts sociologiques classiques? » *Revue française des affaires sociales*, 2021, n° 1, p. 43-68.

## Des inégalités mesurables dans de nombreux domaines

- Selon les données de l'Enquête Emploi 2011 et de son module *ad-hoc* « Insertion professionnelle des personnes handicapées », à l'âge adulte, les personnes ayant grandi avec des limitations durables rencontrent en moyenne des **désavantages par rapport aux personnes valides sur plusieurs versants de la vie** : études plus courtes, taux d'emploi plus faibles et (anciennes) professions moins qualifiées, conjugalité et parentalité moins fréquentes....



- Pour les personnes avec des limitations cognitives, ces pénalités se creusent dès la scolarité. Elles prennent ensuite de l'ampleur pour des groupes plus variés en emploi et dans la vie familiale
- Les **inégalités liées au handicap coexistent avec celles fondées sur l'origine sociale, le sexe ou le groupe ethno-racial**. Elles viennent « en plus », au sens où elles s'observent encore « toutes ces autres choses égales par ailleurs » (quoique pas toujours de façon simplement additive).

## Trois dynamiques de différenciation au fil des parcours de vie

- Des entretiens biographiques avec 37 personnes ayant grandi avec un handicap, dont 20 avec une déficience visuelle et 17 avec des troubles dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie...), aident à identifier les mécanismes par lesquels des différences entre personnes valides et personnes handicapées se créent au fil des parcours de vie.
- Dans leurs récits de vie, trois grandes dynamiques se combinent :
  - \* les **assignations** : les manières dont les personnes sont perçues et traitées par les autres. Le handicap est-il visible, et facilement identifié par autrui comme tel ? Si c'est le cas, les personnes font parfois l'objet de traitements particuliers, qui peuvent leur être défavorables ou au contraire venir compenser certaines de leurs difficultés.
  - \* les **auto-identifications** : les représentations et les pratiques des personnes elles-mêmes vis-à-vis des catégories de handicap. Les personnes se considèrent-elles handicapées ? Ont-elles recours à des institutions spécialisées, ou cherchent-elles à compenser par elles-mêmes leurs difficultés ?
  - \* les **contraintes liées aux limitations durables** : par exemple, certaines personnes doivent consacrer du temps ou de l'énergie à un suivi de rééducation ; ou encore, elles ont besoin de ressources technologiques ou de soutiens humains pour compenser certaines restrictions.

## Des discriminations-processus aux discriminations-injustices

- La thèse montre que certains traitements par autrui contribuent à produire des **différences systématiques entre personnes valides et personnes handicapées**. Ces différenciations sont parfois **directes** : par exemple, une personne se voit refuser un emploi parce qu'elle est aveugle. Elle sont parfois **indirectes** : par exemple, une élève dyslexique perd des points à ses devoirs quand elle est traitée comme les autres, sans aménagements.
- Dans les deux cas, il s'agit de « discriminations » au sens étymologique : des processus de séparations.
- Cette lecture scientifique du terme « discriminations » ne recouvre ni entièrement ses définitions juridiques, ni ses usages dans le débat social et politique. Dans ces autres approches, les discriminations ne concernent que les différenciations **injustes** entre groupes sociaux.
- Parmi les processus mis en évidence dans la thèse, lesquels sont-ils injustes ? Pour répondre à cette question, des débats sociaux seront nécessaires. Ouvrir ces discussions nécessitera d'abord de reconnaître que les discriminations liées au handicap ne se résument pas à des stéréotypes infondés, face auxquels il suffirait de « changer le regard ».
- **Pour aller plus loin** : voir <https://laviedesidees.fr/Le-handicap-et-ses-discriminations.html>